

Votre enfant souffre de troubles dys et vous ne seriez pas contre un coup de main ?

Nous pouvons peut-être vous aider...

Notre association, **ARDYS (Avenir - Recherche – Troubles Dys)** a pour objet la lutte contre les troubles spécifiques des apprentissages, c'est-à-dire notamment la **dyslexie, la dysphasie, dyslexie, dysorthographe, dyscalculie, dyspraxie et dysgraphie.**

Nous avons deux axes d'action :

1. Le soutien à la recherche médicale,
2. Le soutien aux dys et à leur famille.

Dans ce cadre, nous proposons **un programme de parrainage** afin d'accompagner les enfants dys et leur famille, notamment au moment où le diagnostic est posé.

Nous savons qu'à la découverte d'un trouble dys s'engage **un véritable parcours du combattant** et que de nombreuses questions se posent: qu'est-ce que les troubles dys ? Est-il possible de mener une vie normale ? Comment faire pour apprendre ses leçons ? Peut-on bénéficier d'aides ? Suis-je nul ? ...

Et que les familles doivent tout redécouvrir par elles-mêmes du fait du manque de communication sur les troubles dys.

C'est pourquoi nous avons mis en place ce **programme de parrainage** pour accompagner les dys et leur famille afin de les accompagner pour :

- ⇒ mieux comprendre les troubles des apprentissages,
- ⇒ bénéficier de retour d'expérience,
- ⇒ d'astuces d'organisation (notamment avec les devoirs...)

ou tout simplement pour avoir le soutien d'une personne qui est passé par là, qui sait ce que c'est....

...et qu'un **petit Dys** a besoin plus que tout autre qu'on lui répète qu'il est formidable et qu'il pourra bien faire tout ce qu'il veut de sa vie !

L'objectif est que vous et votre enfant ne soyez pas seuls face à ce diagnostic et que vous puissiez rapidement apprendre à vivre avec.

Qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un accompagnement pour la durée d'une année scolaire par un **parrain ou une marraine** qui est dys, parent de dys ou professionnel habitué à travailler avec des dys.

Le **parrain ou la marraine** accompagne l'enfant et les parents dans les différents aspects des troubles dys : informations sur les troubles, astuces d'organisation, pour les devoirs etc...

Il s'agit d'échanges informels, par téléphone ou en présentiel. Il ne s'agit ni de cours particuliers ni d'un suivi médical.

Les **membres d'ARDYS** ainsi que votre **parrain ou votre marraine** sont entièrement bénévoles et le dispositif est totalement gratuit.

Les parrainages se font dans la limite des parrains et marraines disponibles.

Si vous êtes intéressés vous pouvez :

- ⇒ nous contacter par mail à l'adresse ardys.ensemble@gmail.com
- ⇒ contacter Simon Lambert qui est responsable du projet au 07 68 33 79 45

Merci et bon courage à tous